

SECTEUR 4. RUE DE PLOUARET



L'accueil d'une cinquantaine de logements doit s'articuler autour d'un maillage viaire adapté. En ce sens, plusieurs connexions avec le réseau existant sont à prévoir. Deux accès routiers, au niveau de la rue de Plouaret et un accès, au sud-est, au niveau de la rue Jacques Cartier sont à prévoir.

Un cheminement doux transversal, au centre du projet doit être réalisé.

Les haies et talus identifiés au sud sont à préserver. Des mesures de protection spécifique au niveau du nouvel accès doivent être mises en place pour assurer la continuité écologique.

Au vu de la localisation du site, un traitement végétalisé des limites séparatives est encouragé.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	2,38 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	20 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	48		
Nombre de logements sociaux (min) :	6		
Système assainissement privilégié :	Collectif		
Programmation estimée :	2023-2027		